

Nomination de l'Administratrice provisoire du Département des Langues Étrangères Appliquées de la Faculté Roger Toumson - UFR des Humanités

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu le code de l'Éducation ;
- Vu les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 5 juillet 2022 ;
- Vu la délibération n° 2022-02 du Conseil d'Administration de l'UA du 14 février 2022 portant élection de **Monsieur Michel GEOFFROY** en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;
- Vu la demande du Doyen de la Faculté Roger Toumson – UFR des Humanités en date du 21 août 2022 ;

ARRETE

Article 1

Madame Nathalie BOUCHAUT-KANCEL, Maître de Conférences en Anglais, est nommée Administratrice provisoire du Département des Langues Étrangères Appliquées de la Faculté Roger Toumson – UFR des Humanités.

Article 2

La nomination de Madame Nathalie BOUCHAUT-KANCEL prend effet à compter du 2 septembre 2022, jusqu'à l'élection du (de la) Directeur (trice).

Article 3

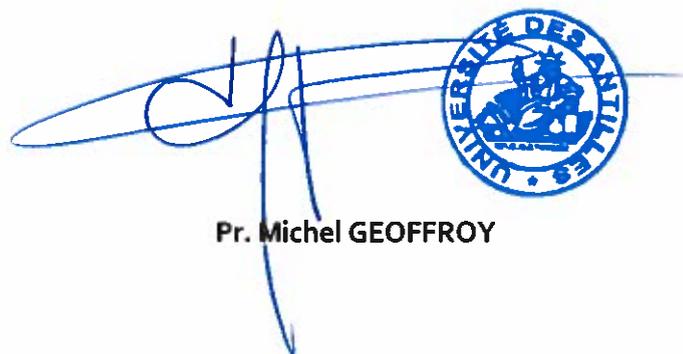
A ce titre, Madame Nathalie BOUCHAUT-KANCEL est chargée d'assurer la gestion des affaires courantes du Département des Langues Étrangères Appliquées.

Article 4

Le directeur général adjoint des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 22 août 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY